Minorités issues des anciennes colonies et soutien à la cause palestinienne

Article de **Said Bouamama** écrit à l'occasion du **Forum Palestine 2009** organisé par le Comité Action Palestine.

La participation massive des jeunes français issus de l'immigration maghrébine aux initiatives de soutien à la résistance palestinienne fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs années. Emissions, articles et déclarations se sont multipliées pour analyser cette présence si massive que personne ne peut plus l'ignorer.

Dans leur immense majorité les discours politiques et médiatiques dominants sont caractérisés par des approches culturalistes de la question. Le soutien de ces jeunes à la lutte du peuple palestinien serait non politique et/ou apolitique et s'expliquerait par des causes « religieuses » et/ou « culturelles ». Pour certains l'explication est à rechercher dans le développement d'un « communautarisme », pour d'autres dans un inquiétant « repli religieux », pour d'autres encore dans une instrumentalisation « intégriste », etc. Ces explications parfois à prétention savantes évacuent aisément à la fois les facteurs historiques, la contextualisation des faits et les facteurs matériels pouvant produire une sensibilité particulière à l'endroit de la question palestinienne. Il n'y a pourtant pas besoin de mobiliser une grille culturelle et/ou religieuse et/ou identitaire de lecture pour comprendre le soutien des jeunes issus de l'immigration maghrébine au peuple palestinien et à son combat.

Tentons de comprendre ce soutien massif, généralisé et durable avec une approche matérialiste c'est-à-dire en réintégrant les

facteurs historiques et contextuels que le culturalisme évacue.

Photo : Reuters

1. Le soutien à la cause palestinienne a une histoire dans l'immigration maghrébine

Pour justifier l'idée d'un repli communautaire et/ou religieux comme explication des mobilisations contemporaines de soutien au peuple palestinien, il faut les présenter comme entièrement nouvelles, comme non ancrées dans un temps long. Cette nouveauté permet de légitimer l'appel à une causalité qui serait elle-même nouvelle : le repli religieux et /ou communautaire. La réalité est, si on se rappelle quelques faits historiques, à l'antipode de cette affirmation. Le soutien au peuple palestinien a été une constante de toute l'histoire des mouvements sociaux et politiques de l'immigration maghrébine et de ses enfants en France. Pour illustrer notre position, parcourons les grandes figures qui ont caractérisées cette histoire désormais longue des luttes de l'immigration maghrébine. Nous illustrerons chacune de ces figures à partir de quelques thèses d'Addelmalek Sayad qui reste encore aujourd'hui un des penseurs qui a le plus tenté d'approcher la réalité spécifique de l'immigration maghrébine en France.

A. L'immigration est fille de la colonisation [i] : La figure du nationaliste ouvrier et immigré [n

Cette première thèse d'Abdelmalek Sayad est essentielle pour saisir l'émergence des premières luttes de l'immigration à l'époque coloniale. C'est en effet dans l'articulation entre identité ouvrière et identité nationale (anti-coloniale) que se forgent les premiers mouvements, les premières organisations et les premières luttes de cette immigration. Insérés, comme les autres immigrations dans les segments les plus exploités du monde du travail, ces premiers militants

s'acclimatent à une culture, à des formes organisationnelles, à des revendications correspondant à leur place sociale dans le système de production. Issus de pays où gronde la révolte anti-coloniale, ces premiers militants s'orientent vers une opposition frontale à l'appareil d'état, vers des revendications politiques, vers des formes d'organisations en rupture avec les structures classiques du mouvement ouvrier. L'articulation de ces deux dimensions d'identification politique est mouvante dans le temps. Au fur et à mesure que se développent les luttes contestant l'ordre colonial dans les pays d'origine l'identité nationaliste prend le pas sur l'identité ouvrière sans jamais cependant la supprimer entièrement.

Dès cette période initiale le soutien à la cause palestinienne est présent dans les analyses et les actions de ces militants. Ainsi par exemple l'Union Intercoloniale fondé à Paris en 1922 par le Vietnamien Ho Chi Minh et l'Algérien Hadj Ali Abdelkader fait figurer dans son journal « Le Paria » de nombreux articles la dénonciation du projet sioniste et en particulier de la déclaration de Lord Balfour du 2 novembre 1917 par laquelle le gouvernement Britannique promet au mouvement sioniste la constitution « d'un foyer national pour le peuple juif » en Palestine.

Tous les partis nationalistes algériens de l'Etoile Nord Africaine en passant par le PPA, Le MTLD et le FLN feront systématiquement référence à la question palestinienne dans leurs analyses et leurs prises de positions. L'essentiel des cadres et militants de ces partis est rappelons le jusque la décennie 1930 issu de l'immigration en France. Ainsi par exemple le journal du PPA El Ouma déclare dans son numéro du 1er septembre 1937 :

« Plus de soixante mille Arabes réunis dans de nombreux meetings tenus à travers l'Algérie et sous l'égide du PPA, ont voté l'ordre du jour suivant : ils condamnent la politique

impérialiste de l'Angleterre en Palestine arabe, tendant à créer un « foyer national » juif au détriment des intérêts arabes, ils se dressent avec vigueur contre le projet de partage de la Palestine arabe établi par la commission royale anglaise. Ils font appel à tous les musulmans algériens pour protester contre ce projet de partage et réclament l'indépendance complète pour la Palestine arabe. » ***[ii]***

Un an plus tard le même journal écrit dans son numéro du 27 août 1938 :

« Pas un instant les Arabes ne cesseront la lutte que par la reconnaissance de leurs revendications justes et légitimes, à savoir : abolition immédiate de l'immigration juives, libération de tous les Arabes emprisonnés et déportés politiques, reconnaissance de l'indépendance de la Palestine et institution d'un parlement élu au suffrage universel. » ***[iii]***

Lors du vote à l'ONU du « partage » le 29 novembre 1947, le MTLD est la seule organisation qui en France prend nettement position contre. Les élus du MTLD (qui est faut-il le rappeler la vitrine légale du PPA interdit) tant à l'assemblée algérienne qu'à l'assemblée française constituent en dépit de la répression et de la surveillance qui les frappe un « Comité algérien pour la Palestine arabe ». L'objectif de ce comité est mentionné de la manière suivante dans sa déclaration constitutive :

« aider la Palestine à se libérer de toutes les emprises impérialistes d'où qu'elles viennent, afin de permettre aux Juifs et aux Arabes de Palestine de vivre en paix, sans haine et sans craintes mutuelles, conditions qui sont délibérément sacrifiées par la politique du partage. » ***[iv]***

B. Immigré et travailleur sont des quasi-synonymes [v] : la figure de l'O.S. syndiqué

Les indépendances acquises l'ordre des priorités tend à se transformer pour les militants de la décennie 70 sans toutefois faire disparaître entièrement le pôle d'identification nationale. Celui-ci se maintient en premier lieu du fait des acteurs eux-mêmes : des trajectoires de militants soulignent ainsi le réinvestissement du capital militant nationaliste dans les luttes syndicales et ouvrières en général. Il se maintient également en raison d'épreuves spécifiques vécues : crimes et discours racistes, effets de la situation internationale (nationalisation du pétrole en Algérie, poursuite des luttes de décolonisation, question palestinienne, etc.).

En France le début de la décennie 70 est caractérisé par le développement du soutien à la résistance palestinienne dans l'immigration. Pour la première fois une activité politique significative aborde des questions qui sortent des sphères de l'entreprise et des droits des travailleurs immigrés. Ainsi en septembre 1970 sont créés par des militants de l'immigration les « Comités de soutien à la résistance palestinienne » en réaction au septembre noir c'est-à-dire à l'intervention de l'armée jordanienne contre les camps palestiniens et aux massacres que commet cette armée. De nombreux militants que l'on retrouvera ensuite dans d'autres luttes de l'immigration ont fait leurs premières expériences militantes au sein de ces comités. Ces comités s'implantent rapidement dans les quartiers et foyers :

« Ce militantisme, au départ extérieur à la politique française, a été le vecteur – par la diffusion intensive de tracts bilingues et de journaux – d'une forme de politisation dans les foyers, les cafés et les quartiers immigrés (la Goutte d'Or et Belleville à Paris, la porte d'Aix à Marseille). Très vite, les Comités Palestine se transforment en organes de lutte contre le racisme en France, soutenus par des militants français et des intellectuels » ***[vi]***

L'histoire des conscientisations dans l'immigration relie donc

de manière inséparable les aspects de défenses des droits des travailleurs immigrés et ceux de soutien à la Palestine. Si certains militants en viennent à se mobiliser sur les questions de l'immigration par le biais de leur engagement sur la question palestinienne, d'autres font le chemin inverse. Le MTA (Mouvement des Travailleurs Arabes fondé en 1973) sera une des traductions organisationnelles de cette double racine militante dans l'immigration.

L'intense activité de soutien à la résistance palestinienne au cours de la décennie 70 se traduit par plusieurs publications : Le journal « lutte palestinienne » dès mars 1969 ; le mensuel Fedayin fin 1969 ; le journal des Comités Palestine « Fedaï » à partir d'octobre 1970 ; etc. Les deux luttes (pour les droits des travailleurs immigré et de soutien à la résistance palestinienne ne sont pas dissociées dans l'esprit des militants des comités Palestine et plus tard du MTA :

« Le soutien à la résistance palestinienne est une forme de lutte qui aide à la constitution d'une force politique autonome des travailleurs immigrés dans les quartiers, les bidonvilles et les usines » ***[vii]***

Le bilan du comité de Gennevilliers souligne ainsi :

« C'est dans les CSRP que les travailleurs arabes ont appris à retrouver leur dignité en tant qu'ouvriers arabes et qu'ils ont développé une résistance de masse. C'est autour des CSRP que l'autonomie du mouvement des travailleurs arabes s'est développée » ***[viii]***

La décennie 70 est celle à la fois du développement des luttes dans les entreprise et les quartiers populaires pour le droit à la dignité des travailleurs immigrés et celle où le mouvement de soutien à la résistance palestinienne a été profondément ancré dans la classe ouvrière immigrée. Les initiatives se déroulaient dans les quartiers populaires et étaient massivement suivies. Les deux combats avaient la même

base militante et les mêmes organes d'expressions. Dès cette décennie l'injustice faite aux palestiniens est vécue comme le point asymptotique d'une logique de traitement inégal et injuste vécue à un moindre degré et dans un autre contexte par les immigrés.

C. Toute migration a vocation au peuplement [ix] : la figure du marcheur pour l'égalité

Le processus d'enracinement de l'immigration maghrébine dans la société française conduit logiquement à l'émergence d'une génération de français issus de l'immigration. Cette génération est d'abord à entendre sociologiquement. La nationalité possédée du fait de l'état du système juridique est ainsi pour cette période contradictoire avec ce que nous appellerons la « nationalité sociologique », ces nouveaux militants étant nés en France et y ayant vécu leur socialisation primaire. Elle est ensuite à entendre au niveau juridique du fait de l'évolution du code de la nationalité. L'expérience de cette génération, arrivant sur le marché de l'emploi au début de la décennie 80, est la découverte d'un traitement inégalitaire en raison de leurs origines, traitement de surcroît nié par le débat politique de cette période. A la différence des immigrations antérieures ces jeunes vivent une reproduction trans-générationnelle du stigmate xénophobe.

La visibilité sociale et politique de cette génération issue de l'immigration a été définitivement acquise par la « marche pour l'égalité et contre le racisme » qui réunie plus de 100 000 personnes à Paris en 1983. Le keffieh palestinien est un incontournable des jeunes marcheurs et des militants de la décennie. Ce « détail » ne passe pas inaperçu aux yeux des organisations sionistes en France et à ceux qui les soutiennent. La suite est connue en particulier par les révélations de Jacques Attali dans son Verbatim : la crainte d'un mouvement de revendications radicales dans la jeunesse

issue de l'immigration au moment où le gouvernement socialiste effectuait son tournant en faveur du libéralisme économique conduit à la création de toute pièce de SOS Racisme. De manière significative Julien Dray à qui est confié cette mission fait appel pour créer ce mouvement à l'ultra sioniste UEJF (Union des Etudiants Juif de France) qui jusqu'alors ne s'était pas faite remarquée par son soucis des questions et problèmes vécus par l'immigration. La préoccupation gouvernementale de freiner les luttes sociales et le souci des organisations sionistes devant l'affichage spontané des keffiehs conduit à la promotion d'une idéologie molle : l'antiracisme abstrait et désincarné.

Progressivement la figure du marcheur pour l'égalité tend à se muer en partie importante en une autre : la figure du gavroche des quartiers populaires. Cette mutation partielle mais significative est le résultat de la conscience d'être perçu et traité comme « enfant illégitime » que nous empruntons une nouvelle fois à Abdelmalek Sayad. Nous l'utilisons parce qu'elle nous semble illustrer les deux dernières décennies de dégradation de la situation des quartiers populaires et plus particulièrement de leurs habitants issus de l'immigration postcoloniale. Ces décennies ont, en effet, était caractérisées par un triple processus articulés dans une logique globale de dégradation de la situation de ces milieux sociaux et de ces territoires. Le premier processus est celui de la paupérisation et de la précarisation. Ce premier processus enclenche une exacerbation de la « concurrence pour les biens rares » (emploi, formation, scolarité, logement, etc.) dans laquelle ceux qui ont le moins d'atouts au départ se retrouve en situation encore plus défavorable à l'arrivée. Au sein de cette concurrence exacerbée chaque catégorie d'acteurs mobilise à son profit les représentations sociales qui peuvent dévaloriser des concurrents potentiels. Ce n'est donc pas un hasard que cette même période soit caractérisée par le retour de l'imaginaire « adulto-centrique » c'est à dire de dévalorisation de la jeunesse, de l'imaginaire sexiste

c’est à dire de légitimation d’une inégalité entre les hommes et les femmes et de l’imaginaire colonial c’est à dire d’une vision culturaliste des places légitimes de chacun en fonction de son origine.

Ce premier processus est donc articulé à un second : celui des discriminations racistes. Au sein même des milieux populaires en paupérisation et en précarisation se produisent des inégalités dans les chances de s’en sortir. Si la situation se dégrade pour tous, elle se dégrade encore plus pour certains. Par endroit et pour certaines catégories d’âges et de sexes, les discriminations prennent la forme d’une véritable ségrégation. Si le taux moyen de chômage par exemple voisine les 10 % en moyenne nationale, il atteint les 40 % voir le 50 % pour les jeunes français issus de l’immigration postcoloniale. L’ampleur des écarts ne peut pas ne pas avoir de conséquence sur le rapport au monde, aux structures militantes et aux formes de contestations. Progressivement l’idée d’un destin social de parias se construit dans la jeunesse prolétarienne issue de l’immigration postcoloniale.

Le troisième processus en œuvre renforce ce sentiment d’être les « parias de la république » et même les « parias du monde populaire ». Ce processus relève de l’instance idéologique. Il est constitué par le discours dominant rendant compte de la dégradation des quartiers populaires et plus particulièrement de leur composante issue de l’immigration postcoloniale. Ce troisième processus peut être dénommé, selon nous, comme étant une ethnicisation des grilles d’explications [x] de la situation conduisant lui même à une ethnicisation des rapports sociaux. Du retour de l’intégrationnisme dans les discours politiques et médiatiques à la fin des années 80, au dernier prix de Brice Hortefeux récompensant les « modèles de réussite » ou les « modèles d’intégration, en passant par le rapport Bénisti expliquant culturellement la délinquance et par les qualificatifs de « racaille » de Sarkosy pour désigner des sujets sociaux ou de « karcher » (Sarkosy) et de « Destop» (

Fadéla Amara) pour proposer des méthodes de résolution des problèmes sociaux, etc., s'est bien un processus de négation sociale qui se met en place [xi] . Outre les inégalités vécues, c'est bien un sentiment de mépris social qui est ressentis de manière plus ou moins conscient par les jeunes issus de l'immigration postcoloniale.

Les « émeutes urbaines » sont de ce fait une forme d'expression politique qui n'est compréhensible qu'en prenant en compte ce sentiment de « hoggra » qui s'est lentement installés dans les quartiers populaires tout au long de ces deux décennies [xii] . Encore plus que pour la décennie 80 l'injustice et la « hoggra » faite aux palestiniens est vécue comme le point asymptotique d'une logique de traitement inégal et injuste vécue à un moindre degré et dans un autre contexte par les immigrés. (changement de police)

×××

Le soutien à la résistance palestinienne n'est pas une réalité nouvelle dans l'histoire de l'immigration maghrébine mais bien une constante qui a marquée les différentes générations. Elle ne peut donc pas s'expliquer comme l'effet d'une brusque « islamisation » ou d'un soudain « repli communautaire ». Les racines de ce soutien sont profondes même si les formes d'expressions sont dépendantes de chaque contexte historique. Tentons maintenant d'en dégager quelques causes en les recherchant dans des processus matériels objectifs et non dans des causalités de type idéaliste.

2. Un héritage et un habitus familial

Nous l'avons souligné avec Sayad l'immigration maghrébine est fille de la colonisation. Chaque groupe familial porte dans sa trajectoire et dans sa mémoire les stigmates de la colonisation. C'est sous-estimer considérablement les dégâts de la colonisation sur chaque groupe familial que de considérer qu'une telle « expérience » puisse ne pas laisser

de trace dans la quotidienneté, dans les habitus, dans les valeurs promues, dans les modèles éducatifs, etc. Cela est d'autant plus vrai que l'immigration s'est engagée considérablement dans le combat pour l'indépendance. Elle a de ce fait été l'objet de répressions, de contrôles, de tortures, etc. Des traces de cette période sont présentes dans chacune des histoires familiales.

Bien sur comme toutes les autres périodes sociales traumatisantes, un certain silence s'est imposé pour de multiples raisons dans les rapports parents-enfants. Dans nos différentes enquêtes auprès des parents nous avons pu mettre en évidence plusieurs raisons invoquées pour expliquer cette tendance à la non transmission explicite : horizon d'attente énorme envers les nouvelles indépendances ; volonté de ne pas encombrer les enfants avec ces souffrances vécues ; désir d'oubli et de tourner la page ; difficulté à parler d'un traumatisme ; etc. Cependant il est erroné de conclure de cette difficulté à transmettre, l'absence de toute transmission.

D'une part dans de nombreuses familles la transmission explicite a eu lieu, même de manière partielle. D'autre part l'absence d'explicite ne signifie pas qu'une transmission implicite, indirecte, involontaire même, ne se déploie pas. Enfin devant les questions des enfants découvrant les horreurs de la colonisation ailleurs que dans le foyer familial, l'implicite tend à s'expliciter, de même d'ailleurs que les raisons du silence ou du silence partiel. Paradoxalement l'effet du temps ne tend pas ici à diminuer la transmission et son explicitation mais au contraire à les renforcer. Même de manière embryonnaire une connaissance et une conscience de l'expérience coloniale existe dans la socialisation des jeunes issus de l'immigration maghrébine.

Une des rares études portant sur la connaissance du fait colonial en témoigne. Cette étude [xiii] réalisée en 2002 à Toulouse a consisté en une enquête sous forme de questionnaire

auprès d'un échantillon de 400 personnes et sur 68 entretiens individuels. Les conclusions de cette étude sont significatives. Citons en quelques unes

– « *L'hypothèse émise d'une faible connaissance de l'histoire coloniale et de l'histoire de l'immigration est confirmée en ce qui concerne Toulouse et sa périphérie, dans quasi toutes les catégories d'enquêtés : dates, personnalités, lieux et événements ne résonnent pas au sein des populations concernées,* ***sauf sur un sujet : l'Algérie*** *» (souligné par nous) ;*

– « *Cette omniprésence de l'Algérie marque une particularité de la mémoire de la colonisation et par extension des mémoires liées à l'immigration postcoloniale : le fait historique colonial est identifié à son épisode le plus tragique (parmi un spectre de réponses d'une trentaine d'items), autrement dit à la guerre, et de façon plus spécifique, à la torture » ;*

– « *(Cela) renvoie à la cristallisation manifeste d'un ressentiment éprouvé par les immigrés et descendants d'immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique Noire, de l'ex Indochine ou des actuels dom-tom face à une histoire perçue comme globalement occultée ».*

– « *Un jugement subjectif très négatif de la colonisation et de l'histoire de l'immigration perçue par une majorité de jeunes issus de l'immigration comme l'histoire d'une humiliation »*

Il était nécessaire de nous étendre un peu sur ces quelques résultats dans la mesure où ils soulignent que difficultés de transmissions ne signifient pas absence totale de transmission. La découverte par les jeunes de la situation faite au peuple palestinien ne peut pas ne pas faire écho à ce « sentiment d'humiliation » et d'injustices héritées de leur propre histoire familiale. Nous ne sommes pas en présence ici d'une cause religieuse et/ou communautaire mais d'une

sensibilité à certaines questions héritée.

×××

La colonisation comme l'a soulignée Frantz Fanon marque durablement les sociétés colonisées et leurs peuples d'une part et les sociétés colonisatrices et leurs peuples d'autre part. Pour les descendants de colonisés aujourd'hui français, les trajectoires familiales portent les traces des violences coloniales. Certes la transmission familiale de l'expérience coloniale n'a été que partielle pour de multiples raisons que nous avons soulignées. Cependant celle-ci a imbibé les socialisations de manière suffisante pour produire une sensibilité spécifique à l'endroit de la question coloniale. Le soutien au peuple palestinien dans sa constance comme dans son ampleur est un des effets parmi d'autres de cette sensibilité.

3. L'expérience des discriminations racistes systémiques

Nous avons souligné précédemment le développement de la décennie 80 à aujourd'hui de processus massifs et systémiques de discriminations racistes touchant spécifiquement les personnes issues de l'immigration postcoloniale que celles-ci soient de nationalité étrangère, française par acquisition ou française de naissance. L'hypocrisie étatique consistant à refuser d'établir une statistique prenant en compte l'origine des personnes contribue à masquer cette réalité inégalitaire. Cependant les études partielles se sont multipliées ces dernières années (je pense) et convergent vers la même conclusion : les discriminations racistes existent, s'accroissent et font système (scolarité, emplois, logement, etc.).

Ainsi par exemple une étude du Bureau International du Travail (BIT) réalisée en 2007 [xiv] souligne le caractère massif et systémique des discriminations racistes à l'encontre des « personnes d'origine maghrébine et noires-africaine » :

Les analyses développées dans la section 11 du rapport ont toutefois permis de constater que la discrimination était très forte à l'encontre de ***tous*** *les candidats minoritaires, tant de sexe féminin que de sexe masculin et d'origine « noire-africaine » ou d'origine « maghrébine ».* ***Les écarts de traitement les plus importants ont été relevés à l'encontre des hommes et des femmes d'origine « noire africaine », avec des employeurs dans 4 cas sur 5 le/la candidat(e) majoritaire. Lorsque les candidats minoritaires étaient d'origine*** *« maghrébine », les employeurs ont favorisé 3 fois sur 4 le* ***candidat majoritaire au sein des paires masculines, et 2 fois sur 3 la candidate majoritaire au sein des paires féminines*** *»* ***[xv]*** *(?: il manque quelque chose)*

La discrimination à l'embauche n'est, bien entendu, pas la seule subie (même si elle revêt une dimension essentielle compte tenu de ses conséquences sur le destin social) mais se cumul à d'autres dans les autres domaines de la vie sociale à la fois en amont (dans la scolarité, la formation, les loisirs, le logement, etc.) et en aval (type d'emploi occupé au regard de la qualification, le déroulement de la carrière, etc.). La rencontre avec la discrimination n'est pas unique mais multiple et cumulative. A bien des égards elle prend, pour de nombreuses personnes, la figure d'une carrière de discriminé.

Ces discriminations vécues par les personnes issues de l'immigration postcoloniale ne peuvent pas se comparer à la xénophobie vécue par les immigrations européennes dans les premières années de leur arrivée en France :

« De ces enquêtes ***[xvi]*** *, il ressort en effet que, depuis plusieurs décennies, deux phénomènes sont observables : d'une part, les vagues d'immigration les plus récentes sont toujours les plus dépréciées, les plus craintes ou les plus méprisées, tandis que le temps dissipe peu à peu cette crainte et ce mépris ; d'autre part, les immigrés issus de pays anciennement colonisés, notamment d'Afrique, font exception à cette*

première règle. En d'autres termes, il convient de distinguer le stigmate xénophobe, qui n'existe sous une forme exacerbée que pour les nouveaux arrivants, et le stigmate raciste, qui cristallise des représentations beaucoup plus profondément enracinées, et qui par conséquent ne perd pas – ou très peu – de sa force avec le renouvellement des générations et leur enracinement en France. Contrairement aux enfants des immigrations précédentes, les enfants d'immigrés maghrébins ou noirs-Africains, sont les seuls condamnés à l'appellation absurde – mais éloquente politiquement – d'« immigrés de la deuxième ou troisième génération », et aux discriminations qui l'accompagnent. » ***[xvii]***

Soulignons qu'une telle rencontre avec les discriminations racistes a un impact beaucoup plus important pour les enfants de l'immigration postcoloniale que pour leurs parents. Ces derniers sont, du moins pendant la première période de leur présence en France, protégés psychologiquement par leur statut d'étranger (c'est sans doute le seul exemple d'une protection issue du statut d'étranger en France). Pour de nombreux enfants nés français, les discriminations racistes sont un rappel permanent de la construction d'un statut de sous-citoyen, d'un traitement inégal permanent et d'une mise en illégitimité de présence chez soi.

Terminons enfin en soulignant la violence des processus de négation de la réalité discriminatoire vécue que véhicule de nombreux discours politiques, médiatiques, du travail social, de la formation ou du monde de la recherche d'emploi, etc. A chaque fois que ces jeunes français issus de l'immigration postcoloniale se révoltent et même se contentent de mentionner les discriminations subies, il leur est opposé le soupçon d'exagérer, de victimiser, d'avoir du ressentiment, etc. A la négation de leurs droits que constitue la discrimination, s'ajoute la négation de la négation.

Or ces jeunes ne sont pas idiots et finissent par sentir pour certains, saisir pour d'autres et conscientiser pour d'autres

encore, des éléments de similitude des logiques discriminatoires en œuvre en Palestine et ici (même si les degrés de déploiement de ces logiques sont incomparables dans leurs degrés comme dans leurs effets) d'une part et surtout la similitude des logiques argumentaires mises en avant pour justifier la situation inégalitaire. Rien d'étonnant à cela : la colonisation n'est-elle pas la négation absolue du droit ? La généralisation et la légalisation absolutisées des discriminations ? La négation totale de la légitimité de séjourner chez soi ? Ne met-on pas en avant également pour les palestiniens qu'ils exagèrent et victimisent ?

×××

La sensibilité à la question palestinienne n'est pas qu'un héritage du passé et de la transmission familiale. Elle est également une production de la vie présente. Les jeunes issus de l'immigration postcoloniale subissent des discriminations racistes systémiques dont la responsabilité leur est renvoyée par la fameuse thèse de la « victimisation ». Les mêmes logiques sont en œuvre en Palestine mais poussées dans ses limites extrêmes. Les mêmes logiques argumentaires sont avancées à longueur de médias pour délégitimer les revendications légitimes du peuple palestinien. Avec des degrés divers, selon les personnes, se produit dès lors un sentiment de solidarité.

Conclusion

Que se soit par l'historicité de la question du soutien au peuple palestinien dans les luttes de l'immigration, par transmission plus ou moins explicite d'une expérience familiale porteuse d'une posture anticoloniale, par effets comparatifs avec les discriminations vécues et les logiques argumentaires les justifiants, les jeunes issus de l'immigration postcoloniale développent une sensibilité à la question palestinienne, qui pour être inégalement conscientisée et politisée n'en est pas moins structurelle de

leur expérience sociale. Si nous ajoutons à cela les images stigmatisantes, réductrices et culturalistes de l'islam (les islamalgames) depuis le 11 septembre et les théorisations en termes de « choc des civilisations », le sentiment d'une communauté d'intérêt n'est pas étonnant. Nul besoin pour cela d'invoquer une quelconque cause religieuse ou communautaire. Que certains de ces jeunes invoquent le facteur religieux pour justifier de leur soutien au peuple palestinien ne change rien à la question et n'élimine pas les causes sociologiques et matérielles.

Said Bouamama

Notes

[i] Voici ce qu'en disait Abdelmalek Sayad : « *Outre la série d'analogies qu'on peut saisir entre les deux phénomènes – analogies d'ordre historique (l'immigration est souvent fille de la colonisation directe ou indirecte) et analogies de structure (l'immigration, actuellement, occupe dans l'ordre des relations de domination la place qu'occupait hier la colonisation) – l'immigration s'est, d'une certaine façon, érigée en système de la même manière qu'on disait que la » colonisation est un système » (selon l'expression de Sartre)* (A. Sayad, L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, La « faute » de l'absence, De Boeck Université, Paris-Bruxelles, 1997.).

[ii] Ben Khedda Benyoucef, Les origines du premier novembre 1954, CNERMNR, Alger, 2004, page 287 in. Youssef Girard, « Comité algérien pour la Palestine arabe », site de l'International Solidarity Movement, 7 novembre 2009.

[iii] Idem

[iv] El Maghrib El Arabi, 6 août 1948, in. Ben Khedda Benyoucef, Les origines du premier novembre 1954, op. cit.,

page 289-290 in. Youssef Girard, « Comité algérien pour la Palestine arabe », site de l'International Solidarity Movement, 7 novembre 2009.

[v] Voici comment A. Sayad définit l'immigré : « *qu'est-ce donc qu'un immigré ? Un immigré c'est essentiellement une force de travail, et une force de travail provisoire, temporaire, en transit ; C'est le travail qui fait naître l'immigré, qui le fait être », L'immigration ou les paradoxes de l'altérité,* Paris, Raisons d'agir, 2006.

[vi] Michelle Zancarini-Fournel, La question immigrée après 68, Plein droit, n° 53-54, mars 2002.

[vii] Cf. « Comités Soutien à la Révolution Palestinienne. Éléments de travail proposés par le comité d'initiative. Bilan politique de deux semaines de travail », Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), Mfc 215/6.

[viii] CSRP, « Bilan Septembre 1971 », Mfc 215/6

[ix] « Toute immigration de travail contient en germe l'immigration de peuplement », Abdelmalek Sayad, qu'est ce qu'un immigré ?, op.cit.

[x] Un des effets de ces grilles culturalistes de lecture est le développement d'une mentalité de « petits blancs » au sein des milieux populaires qui n'est rien d'autre qu'un outil efficace pour diviser ceux qui socialement devraient s'unir et unir ceux que les intérêts sociaux devraient diviser.

[xi] La dimension internationale est également à prendre en compte en ce qui concerne ce sentiment de Hoggra. La période est en effet également celle de l'invention de la catégorie « musulman » comme symbole de danger. Les « musulmans » sont alors construits comme population « homogène », comme « communauté » compacte non traversée par des clivages de classes sociales ; de lieux de résidences, d'appartenances politiques, etc. L'ensemble de leurs comportements ne devenant

dès lors explicable qu'à partir du référent « culturel » ou du « référent religieux » à l'exclusion de tous autres déterminants sociaux ou politiques. Qu'ils habitent à Sarcelles ou à Bagdad, qu'ils soient ouvriers ou chefs d'entreprise, qu'ils soient de « droite » ou de « gauche », etc., les systèmes de comportements et les rapports au monde restent expliqués qu'à partir du seul référent religieux.

[xii] Il est à cet égard assez cocasse de voir certaines voix de « gauche » critiquer la forme prise par la révolte et bouder les initiatives de soutiens aux jeunes incarcérés. Devant une situation insupportable les dominés empruntent les canaux d'expressions disponibles. Que ceux qui prétendent incarner une alternative sociale soient absents de ces quartiers populaires, participe donc des formes prises par la révolte. Si le fond de la révolte est le résultat de la domination, sa forme est, elle, issue de l'état des canaux d'espoirs sociaux dans ces quartiers populaires.

[xiii] Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire, Nicolas Bancel et Emmanuelle Collignon, Mémoire coloniale- Mémoire de l'immigration- Mémoire urbaine, Achac, 2005.

[xiv] Rapport du BIT intitulé « Les discriminations a raison de «l'origine » dans les embauches en France ; Une enquête par tests de discrimination selon la méthode du BIT », E. Cediey et F. Foroni, BIT, 2007.

[xv] Idem, p. 110.

[xvi] Cf. Y. Gastaut, *L'immigration et l'opinion en France sous la cinquième République* , Seuil 1999

[xvii] Said Bouamama et Pierre Tévanian, Peut-on parler d'un racisme post-colonial ?, livre collectif « Culture postcoloniale 1961-2006, Traces et mémoires coloniales en France », Autrement, 2007.